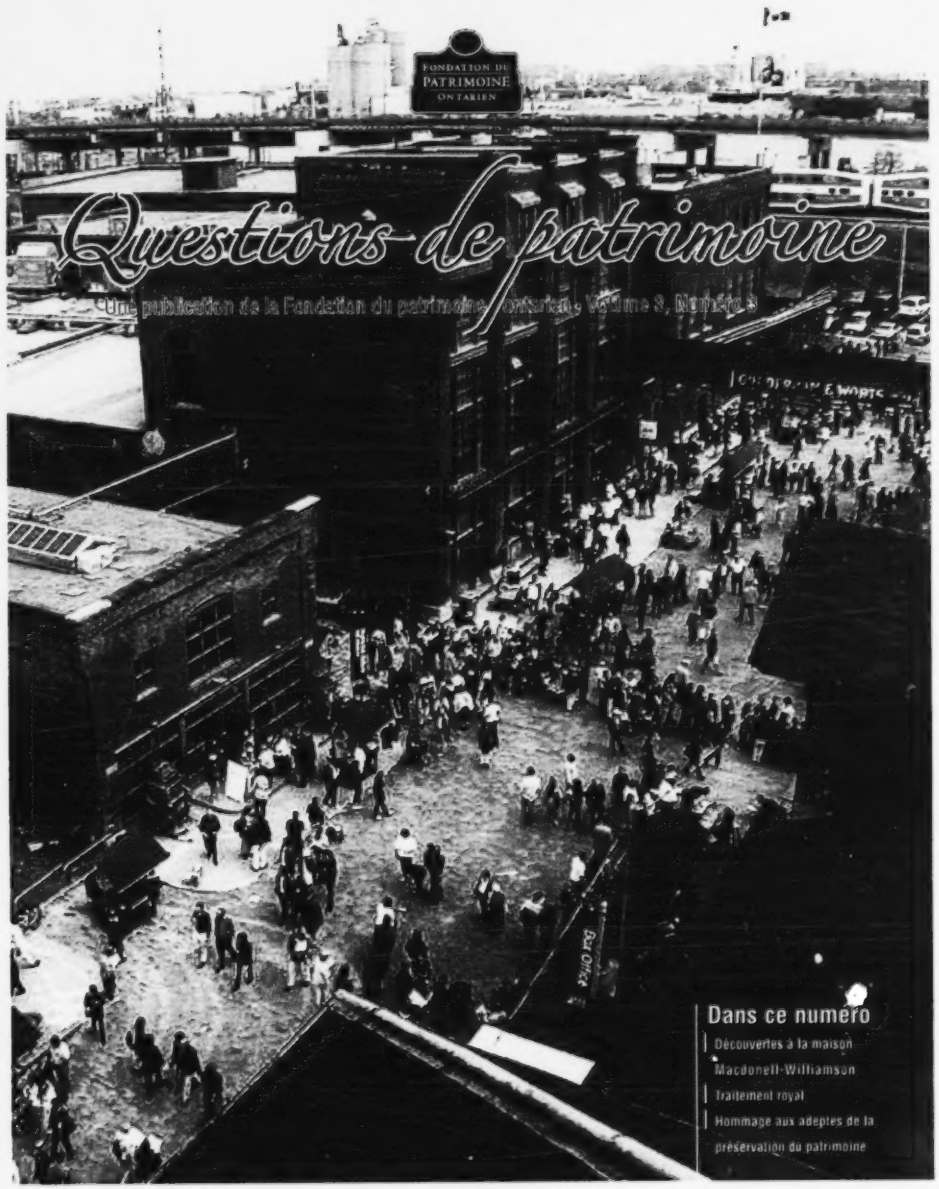

Questions de patrimoine

Une publication de la Fondation du patrimoine ontarien, Volume 3, Numéro 3

Dans ce numéro

Découvertes à la maison Macdonell-Williamson

Traitement royal

Hommage aux adeptes de la préservation du patrimoine

FAITES DE QUESTIONS DE PATRIMOINE VOTRE AFFAIRE.

***QUESTIONS DE PATRIMOINE* PREND DE L'AMPLEUR – PUBLIEZ VOTRE ANNONCE AUJOURD'HUI!**

- NOUVELLE PRÉSENTATION – NOUVEAU FORMAT ATTIRANT SOUS FORME DE MAGAZINE
- CIRCULATION CROISSANTE – CETTE PUBLICATION JOINT PLUS DE 10 000 ADEPTES DU PATRIMOINE, EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS, TROIS FOIS PAR AN
- TARIFS CONCURRENTIELS

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC L'UNITÉ DE LA COMMERCIALISATION ET DES COMMUNICATIONS AU 416 325-5015 OU À : MARKETING@HERITAGEFDN.ON.CA.

Digitize

Archival CARR McLEAN

Museum • Archival • Conservation Equipment, Materials and Supplies

www.carrmclean.ca

HISTORIA BUILDING RESTORATION INC.

Traditional craftsmanship combined with innovative technologies, delivered to the highest standards.

Robert J. Burns, Ph.D.

Heritage Resources Consultant

- Historical Research and Analysis
- Home and Property History
- Corporate and Advertising History
- Heritage Product Marketing Research

"Delivering the Past"

"The Baptist Parsonage" (est.1855)

J.D. STRACHAN CONSTRUCTION LIMITED

General Contractors, Construction Managers

Specialists in Heritage Carpentry & Millwork, Window Restoration and Heavy Timber Repair

We invite you to discover the rich quality of Traditional Silver gelatin photographs ~ Sheet film copy Sepia-toned treatments ~ Conservation framing

VL Custom Preservation House

461 king street east toronto

416-368-6890 vlcustom.com

Message de l'honorable Lincoln M. Alexander, président

Le 19 avril 2005, alors que j'étais assis dans la Galerie de Queen's Park, à Toronto, une chose remarquable se produisait. Nous assistions à la naissance de la nouvelle *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

Et cependant, en dépit de tous les applaudissements, je me souvenais des nombreux et magnifiques bâtiments du patrimoine que nous avions perdus en Ontario, des trésors irremplaçables qui m'ont laissé des souvenirs inoubliables. Alors que la nouvelle *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* entre en vigueur et que nous changeons d'orientation, nous nous réjouissons à l'idée que les trésors patrimoniaux uniques résisteront aux attaques des boulets de démolition et que les générations actuelles et futures pourront continuer d'en profiter.

L'heure est aux célébrations. Nous devons nous réjouir de nos réalisations et nous féliciter de ce que nous avons accompli ensemble. Bien que nous soyons immensément reconnaissants aux défenseurs du patrimoine qui ont déployé des efforts intassables et ont fait preuve de détermination, nous réalisons également l'ampleur de la tâche qui nous attend.

Grâce aux outils et procédés en place, nous continuerons d'exiger un renforcement des critères de conservation du patrimoine dans toute la province. Vous nous avez prouvé que la préservation du patrimoine vous tient à cœur. La croissance soutenue du programme Portes ouvertes Ontario en est un exemple flagrant. Au cours des mois et des années à venir, nous continuerons de vous tenir au courant des progrès que nous accomplirons.

Au nom du conseil d'administration et du personnel de la Fondation du patrimoine ontarien, je vous souhaite la bienvenue à l'aube d'une ère nouvelle dans le domaine de la conservation du patrimoine.

Contenu

REPORTAGE

La nouvelle *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* 2

RÉCIT DES HISTOIRES ONTARIENNES

Célébration de la Journée de l'émancipation – Le plus grand spectacle de liberté au monde 4

NOUVELLES DE LA FONDATION

Commémoration de la maison Steward 5

Préservation de notre passé industriel 5

Traitement royal 6

Hommage aux adeptes de la préservation du patrimoine 6

Jeunes championnes du patrimoine 6

Nouvelles servitudes protectrices du patrimoine naturel 8

PROTÉGER LE PASSÉ

Un toit solide : Demeurer au faîte de la préservation du patrimoine 9

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Déterrer le passé : découvertes à la maison Macdonell-Williamson 10

À L'AFFICHE

... sur les étagères ... à la galerie d'art 12

CHRONIQUE

Impulsion donnée à la conservation du patrimoine 13

Reportage

La nouvelle Loi sur le patrimoine de l'Ontario, Page 2

Photo : Thane Lucas

Le district de la distillerie (Distillery) à Toronto est un excellent exemple de réutilisation intégrée des bâtiments du patrimoine par des investisseurs et des promoteurs immobiliers privés. Lorsque ce district a ouvert ses portes, en 2003, durant la fin de semaine Portes ouvertes Toronto, 50 000 personnes ont visité les installations.

Questions de patrimoine

Questions de patrimoine est publié en français et en anglais et son tirage combiné est de 10 500 exemplaires.

Tarifs publicitaires :

Carte d'affaires	100 $
1/4 page	225 $
1/2 page	500 $
Page entière	900 $

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la :
Fondation du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, Bureau 302
Toronto (Ontario)
M5C 1J3
Téléphone : 416 325-5015
Télécopie : 416 314-0744
Courriel : marketing@heritagefdn.on.ca
Site Web : www.heritagefdn.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005
© Fondation du patrimoine ontarien, 2005
Photos © Fondation du patrimoine ontarien, 2005, sauf indication contraire.

Édité par la Fondation du patrimoine ontarien (un organisme relevant du ministère de la Culture de l'Ontario).

Cette publication est imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'huile végétale. Aidez-nous à protéger l'environnement en partageant ou en recyclant cette publication une fois que vous l'aurez lue.

Also available in English.

Toute annonce ou tout encart dans la présente publication ne signifie pas automatiquement que la province de l'Ontario appuie les sociétés, les produits ou les services en question. La Fondation du patrimoine ontarien n'est pas responsable des erreurs, omissions ou représentations fallacieuses figurant dans toute annonce ou tout encart.

Entente de publication no 1728080
SBN ISSN 1195-2454
09//05

Ontario

La nouvelle *Loi sur le patrimoine de l'Ontario :*

L'évolution de la conservation du patrimoine

Par Richard Moorhouse et Beth Hanna

Le cadre législatif de la conservation du patrimoine en Ontario vient de changer de façon radicale. Le 28 avril 2005, la Loi modifiant la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* (loi 60) a reçu la sanction royale et a désormais force de loi. Elle est dotée de nouveaux pouvoirs remarquables.

Premièrement, la nouvelle loi accorde des pouvoirs aux municipalités et à la province permettant d'identifier et de protéger les sites et les districts du patrimoine, les sites du patrimoine maritime et les ressources archéologiques. Elle accorde également au ministre de la Culture de l'Ontario des pouvoirs lui permettant d'identifier et de désigner des sites du patrimoine revêtant un intérêt provincial. Pour la première fois, elle octroie des pouvoirs en matière de contrôle des travaux de démolition et ne contient plus simplement des clauses pour retarder les travaux de démolition.

Pendant des décennies, de nombreux architectes et défenseurs des intérêts patrimoniaux ont insisté sur le fait que notre patrimoine architectural est en voie de disparition. Nous disposons maintenant de nouveaux outils de préservation. Cette nouvelle loi exécutoire crée un nouveau cadre, une nouvelle culture et un nouvel environnement au plan de la conservation. Nous devons toujours déterminer la forme que revêt ce nouveau cadre ou cette nouvelle culture et quelles sont les nouvelles opportunités qui ont vu le jour.

La conservation du patrimoine inclut normalement quatre phases clés – l'identification, la protection, la préservation et la promotion. Nous avons atteint le stade où nous pouvons déterminer comment ces activités évolueront et changeront.

Identification et promotion. Portes ouvertes Ontario constitue une nouvelle méthode dynamique d'identification et de promotion du patrimoine. Des collectivités de toute la province se penchent sur leur patrimoine – et réfléchissent aux caractéristiques propres à leur village, ville ou région. Elles examinent leur architecture, leurs paysages de rue, l'aménagement paysager et leurs jardins et célèbrent ces caractéristiques avec leurs voisins et avec les visiteurs dans le cadre de manifestations organisées pendant Portes ouvertes Ontario, événements qui contribuent au développement communautaire.

Portes ouvertes Ontario constitue une nouvelle méthode dynamique d'identification et de promotion du patrimoine. (Sur la photo : moulin à broyer le grain de Coldwater. Il sert la communauté depuis 1833; visite dans le cadre de Portes ouvertes Huronie depuis 2002)

Des comités locaux de l'initiative Portes ouvertes sont souvent intégrés, c'est-à-dire qu'ils regroupent des représentants des organismes patrimoniaux, des groupes artistiques, des chambres de commerce, des groupes de développement touristique et économique et des groupes environnementaux. Cette approche entraîne la création de nouvelles alliances qui confèrent une plus grande influence et efficacité au patrimoine de cette collectivité et rehaussent son profil.

> Cette nouvelle loi exécutoire crée un nouveau cadre, une nouvelle culture et un nouvel environnement au plan de la conservation.

Protection. La protection dispose désormais d'un nouveau vocabulaire, un vocabulaire d'habilitation. Au lieu d'accorder une période de grâce de 180 jours avant qu'un bâtiment puisse être démoli, les municipalités peuvent maintenant dire « Nous vous interdisons de démolir ce bâtiment ». Point final. Les municipalités disposent maintenant des pouvoirs permettant de protéger les sites revêtant une importance patrimoniale à l'échelle provinciale et locale et d'empêcher que ces bâtiments ne soient démolis. Il faudra voir si les municipalités se prévaudront de leurs nouveaux pouvoirs et les utiliseront dans l'intérêt des collectivités qu'elles régissent.

Préservation. En Ontario, la préservation et la conservation intégrée sont devenues la norme et le réaménagement l'exception. Par conséquent, on dispose d'un autre nouvel outil supplémentaire.

La préservation des paysages naturels est une composante vitale de la conservation en Ontario. (Sur la photo : le sentier Bruce)

La nouvelle Déclaration de principes provinciale, qui est entrée en vigueur le 1er mars 2005, a une incidence notable sur la préservation du patrimoine. L'article 2.6.1. exige que « *les sites à valeur patrimoniale bâtis et les paysages humanisés patrimoniaux importants soient conservés* ». Cette déclaration simple est extrêmement importante. Elle définit la préservation, l'amélioration et l'utilisation continue de notre patrimoine comme revêtant un intérêt public fondamental. Alors que l'Ontario s'habitue à ce nouveau mode de planification, l'importance du patrimoine dans nos collectivités finira éventuellement par occuper la place qui lui revient, comme c'est déjà le cas d'autres objectifs publics qui ont été reconnus et acceptés.

Prochaines étapes. Il s'agit d'outils importants pour les planificateurs municipaux, les comités du patrimoine municipaux et d'autres organismes du patrimoine. Le partage des ressources, des stratégies en matière de conservation intégrée et des pratiques exemplaires peut s'avérer extrêmement valable. Nous devrions célébrer nos succès et dénoncer les pratiques pernicieuses. La démolition ou la marginalisation du patrimoine communautaire ne devraient plus être tolérées en vertu de cette nouvelle loi.

Nous devons veiller à ce que le patrimoine s'intègre mieux à la planification communautaire et à la vie des citoyennes et citoyens de l'Ontario. Le patrimoine n'est pas un luxe ou une réflexion après coup. Il fait partie intégrante de notre existence quotidienne. Il aide à constituer notre société. Il est le moteur des économies locales, régionales et provinciales. Il doit être viable et mis à la disposition de la population de l'Ontario.

Les encouragements sont un autre élément primordial de tout programme de conservation du patrimoine solide et couronné de succès. Tous les paliers de gouvernement peuvent et doivent contribuer, par le biais de subventions, d'encouragements fiscaux et d'autres méthodes, à financer et favoriser la conservation des bâtiments du patrimoine et la revitalisation des quartiers historiques.

Alors que nous forgeons de l'avant, il nous faut réévaluer nos objectifs. Nous devons accroître le soutien public envers la conservation. En sensibilisant le public, nous pouvons susciter une impulsion nouvelle et nécessaire en Ontario et dans le monde entier. La préservation du patrimoine est le secret de notre survie sur cette planète. La conservation est tout simplement la clé de notre avenir.

Richard Moorhouse est le directeur général de la Fondation du patrimoine ontarien, soit l'organisme qui est le chef de file dans le domaine du patrimoine, en Ontario. Beth Hanna est la directrice des opérations et des programmes relatifs au patrimoine à la Fondation.

Les modifications principales apportées à la loi figurent sur le site Web du ministère de la Culture à : www.culture.gov.on.ca. Vous pouvez également composer le 416 212-0644.

Le district de la distillerie (Distillery) à Toronto est un excellent exemple de revitalisation intégrée des bâtiments patrimoniaux. (Sur la photo : Café Balzac, district de la distillerie)

© Distillery District (Photo : Thane Lucas)

Il s'appelait Walter Perry mais on le surnommait « Monsieur Émancipation ». Né à Windsor en 1899, cet arrière-petit-fils d'esclaves attira des milliers de spectateurs chaque année dans sa ville natale, des deux côtés de la frontière, pour célébrer, dans les rues, l'abolition de l'esclavage. Cependant, déçu par la tournure négative que cet événement avait prise, M. Perry réorganisa les festivités en 1955.

« J'ai réuni un groupe d'Américains et de Canadiens avant-gardistes et nous avons donné aux célébrations le caractère qui est le leur de nos jours. Certains les ont qualifiées de 'plus grand spectacle de liberté au monde' ». Au fil des ans, l'événement a pris de l'ampleur pour inclure des défilés, des manèges et des concours de costumes et de beauté. L'événement a attiré les talents de Motown comme les Supremes et Stevie Wonder.

Le « spectacle de liberté » de M. Perry célébrait la Journée de l'émancipation, soit la fin de l'esclavage au Canada et dans l'Empire britannique. De nombreuses collectivités ontariennes ont commencé à célébrer la Journée de l'émancipation après l'adoption de la *Abolition of Slavery Act* (loi sur l'abolition de l'esclavage), le 1er août 1834. La journée connaissait surtout un grand succès dans les collectivités où les esclaves qui fuyaient l'esclavage dans les plantations aux États-Unis s'établissaient, soit entre autres à Sandwich (Windsor), Hamilton et Owen Sound. Tel était aussi le cas, il va sans dire, de l'établissement Dawn de Dresden, en Ontario, soit le lieu du Site historique de la Case de l'oncle Tom.

Au 19e siècle, la Journée de l'émancipation représentait une expression majeure de l'identité de la communauté noire et des activistes luttant contre l'esclavage. Elle offrait l'occasion de célébrer la fin de l'esclavage au Canada et dans l'Empire britannique grâce à des défilés, de la musique, de la nourriture et de la danse. La journée permettait également de défendre les droits des Noirs au Canada et d'exercer des pressions en faveur de l'abolition de l'esclavage en Amérique.

L'abolitionniste Frederick Douglass se joignit à Josiah Henson dans l'établissement Dawn, en 1854, pour célébrer le 20e anniversaire de l'émancipation britannique. Voici ce que M. Henson écrivait :

> « La journée promettait de se transformer en une célébration joyeuse et positive . . . Les gens commencèrent à arriver des alentours, vêtus de leurs plus beaux atours – ils étaient presque tous Noirs. Ils savaient qui ils étaient. L'expérience amère de l'esclavage aux États-Unis leur avait appris la valeur de la liberté et ils étaient ravis de pouvoir exprimer, grâce à cette célébration, son importance. »

La Journée de l'émancipation se poursuit en Ontario, de nos jours. En 2005, Owen Sound a marqué le 143e anniversaire, alors que Windsor célébrait son 172e anniversaire. Le Site historique de la Case de l'oncle Tom a recréé l'atmosphère qui caractérisait les célébrations, du temps de Josiah Henson et des autres personnes en quête de liberté. Grâce à ces efforts combinés, la philosophie de chefs de file comme Walter Perry, Frederick Douglass et Josiah Henson perdure - un esprit communautaire qui célèbre la liberté et les droits de la personne.

Steven Cook est le gestionnaire du Site historique de la Case de l'oncle Tom.

Le Site historique de la Case de l'oncle Tom, une propriété détenue en fiducie par la Fondation, a célébré la Journée de l'émancipation, le 1er août 2005, en proposant un programme fascinant de musique gospel, de récits et de nourriture pour l'esprit. Le clou de la journée a été un spectacle de Frederick Douglass IV, l'arrière-arrière-petit fils du célèbre abolitionniste, auteur et homme d'état.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ÉMANCIPATION

Le plus grand spectacle de liberté au monde

Par Steven Cook

Défilé de l'émancipation à Windsor, août 1952. © Archives publiques de l'Ontario

QUE SE PASSE-T-IL À LA FONDATON . . .

COMMÉMORATION DE LA MAISON STEWARD

William et Susannah Steward (aussi épelé Stewart) vécurent dans le « village des gens de couleur » de Niagara – une communauté dynamique composée d'anciens esclaves, de Loyalistes noirs et d'Afro-Américains.

William est né aux environs de 1799 et s'est établi à Niagara-on-the-Lake en 1834. Sa femme, Susannah, est née aux États-Unis. On ne sait pas si les Steward étaient des esclaves fugitifs ou des gens libres ni s'ils arrivèrent ensemble au Canada. Il n'existe aucune archive de mariage; il se peut donc fort bien qu'ils aient déjà été un couple. Il est possible que les Steward aient vécu comme des gens libres dans le Nord des États-Unis avant d'émigrer dans le Haut-Canada qui était un refuge pour les personnes en quête de liberté qui essayaient d'échapper à l'esclavage aux États-Unis. M. Steward savait lire et écrire, car c'est lui qui a signé ses documents de naturalisation et de transfert de terres. Le fait que les Steward aient pu s'acheter un lot municipal l'année de l'arrivée de William dans le Haut-Canada laisse supposer qu'ils avaient apporté de l'argent avec eux.

Les archives révèlent que les Steward étaient actifs dans la communauté noire. En 1837, William Steward fut l'un des 17 Noirs locaux ayant signé une pétition demandant au lieutenant-gouverneur Sir Francis Bond de refuser d'extrader le fugitif du Kentucky, Solomon Moseby. Plus tard, M. Moseby fut libéré de prison à Niagara par près de 200 Afro-Américains.

Après 1847, les Steward déménagèrent à Galt (maintenant Cambridge) et y demeurèrent jusqu'à la fin de leurs jours. La maison Steward est un excellent exemple de l'architecture vernaculaire locale et constitue un hommage émouvant à ces personnes travailleuses qui ont tant contribué à la protection des réfugiés noirs au Canada et à l'édification de Niagara-on-the-Lake.

La Fondation du patrimoine ontarien a acquis la propriété en décembre 1999 pour restaurer le bâtiment historique, avec l'intention d'en faire un musée. Le 15 octobre 2005, la Fondation du patrimoine ontarien commémorera ce site historique en dévoilant une plaque provinciale.

PRÉSERVATION DE NOTRE PASSÉ INDUSTRIEL

Le 9 septembre 2005, la Fondation a dévoilé une plaque provinciale pour commémorer la Société C. Beck Manufacturing Company Ltd. – une société d'exploitation forestière et de fabrication du bois basée à Penetanguishene, en Ontario, en exploitation entre 1875 et 1969. La société fut fondée par Carl Beck (1838-1915), un immigrant allemand qui s'est installé à Penetanguishene, en 1865.

M. Beck commença par livrer du bois dans une charrette en ville, il ouvrit une scierie en 1873 avec son associé, M. Gropp. Plus tard, il racheta les parts de son associé et créa la C. Beck Lumbering Company. Il ouvrit aussi une usine de fabrication d'objets et d'emballage en bois. La société vendait du matériel en bois pour la fabrication, la manutention et le transport des produits en bois.

Au fil des ans, M. Beck construisit une importante entreprise familiale de fabrication du bois grâce à un marketing agressif, à une diversification judicieuse et à des investissements technologiques. Les opérations comptaient de nombreux camps de bûcherons dans la région de la baie Georgienne, des usines de fabrication de bardeaux et de sciages légers, une scierie, deux magasins généraux et trois usines de fabrication de boîtes, de seaux et d'objets en bois à Penetanguishene et à Toronto. La Société C. Beck Manufacturing Company Ltd. est restée ouverte jusqu'en 1969.

Homme d'affaires avisé et ardent défenseur de la vie communautaire à Penetanguishene, Carl Beck et sa société regroupaient tous les secteurs d'activité de l'industrie du bois, de l'exploitation forestière à la production. Ils ont joué un rôle majeur au plan du patrimoine forestier et industriel de l'Ontario.

Outre les cérémonies de dévoilement des plaques mentionnées sur cette page, la Fondation prévoit aussi de dévoiler des plaques pour la Commission des parcs du Niagara (16 septembre, à Niagara Falls) et CFCL-Timmins (21 septembre). Pour de plus amples renseignements sur ces cérémonies fascinantes de dévoilement de plaques, visitez www.heritagefdn.on.ca ou composez le 416 325-0000. Venez célébrer en notre compagnie!

TRAITEMENT ROYAL

En juin, la Fondation du patrimoine ontarien a organisé le dévoilement de deux plaques en présence de Leurs Altesses Royales le comte et la comtesse de Wessex. En compagnie de l'honorable Lincoln M. Alexander, président de la Fondation, SAR la comtesse de Wessex a dévoilé une plaque le 5 juin devant près de 900 invités, à St. Catharines, pour commémorer le récipiendaire de la Croix de Victoria, le colonel Graham Thomson Lyall. Puis, le 7 juin, plus de 1 500 spectateurs étaient présents lors du dévoilement par Leurs Altesses Royales le comte et la comtesse de Wessex d'une plaque visant à commémorer le Centre moderniste Toronto-Dominion, à Toronto. La Fondation tient à remercier Leurs Altesses Royales de leur participation à ces activités.

Par ailleurs, notre propre reine de la peinture, la célèbre paysagiste Doris McCarthy, était présente lors du dévoilement, le 29 mai, d'une plaque commémorant sa maison et son studio, Le paradis d'une folle, situés sur la formation géologique importante des falaises de Scarborough.

Le Programme des plaques provinciales de la Fondation rend hommage à divers personnages, lieux et événements de l'histoire de l'Ontario. Depuis 1953, plus de 1 180 plaques de couleur caractéristique bleue et or ont été dévoilées. Pour de plus amples renseignements, visitez : www.heritagefdn.on.ca.

Photo : Kevin Argue

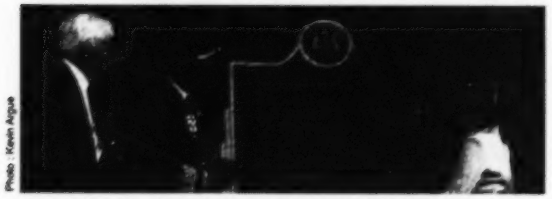

On a rendu hommage au récipiendaire de la Croix de Victoria, le colonel Graham Thompson Lyall en dévoilant une plaque provinciale, en présence d'Alexander Ferguson (neveu du colonel Lyall) (à gauche), de l'honorable Lincoln M. Alexander et de Son Altesse Royale la comtesse de Wessex.

Photo : CMW Group

Leurs Altesses royales le comte et la comtesse de Wessex et l'honorable Lincoln M. Alexander, président de la Fondation du patrimoine ontarien, dévoilent une plaque provinciale célébrant le Centre Toronto-Dominion.

Photo : David Lyall

La célèbre artiste Doris McCarthy et le président de la Fondation, l'honorable Lincoln M. Alexander, commémorent *Le paradis d'une folle* en dévoilant une plaque provinciale.

HOMMAGE AUX ADEPTES DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Depuis 1996, la Fondation, grâce à son Programme de reconnaissance des activités patrimoniales communautaires, rend hommage aux particuliers et aux petits groupes qui participent activement à la préservation du patrimoine riche et divers de l'Ontario. Les municipalités locales et régionales, les Premières nations et les conseils Métis proposent la candidature de personnes auxquelles on rendra hommage. Bien que plus de 450 personnes aient été honorées en 2004, on a rendu hommage à plus de 2 000 personnes depuis l'introduction de ce programme.

Cette année, le programme a pris de l'ampleur et rend désormais hommage aux personnes qui, pendant toute leur vie, ont contribué de façon notable à la vie communautaire en créant des sociétés dynamiques au sein desquelles les sites du patrimoine sont protégés, utilisés et appréciés. Trente-six personnes ont reçu cet hommage prestigieux en reconnaissance de leur contribution de toute une vie. Voici deux exemples de leurs travaux exceptionnels.

Margaret Angus œuvre professionnellement et comme bénévole à la reconnaissance, à la consignation et à la préservation de l'histoire structurale et culturelle de Kingston depuis 1937. Elle a publié de nombreux ouvrages historiques et reçu de nombreux prix et récompenses de prestige pour ses efforts, soit : l'Ordre du Canada, le prix spécial du mérite de la Société historique de l'Ontario et la médaille du Jubilé du gouverneur général du Canada.

Lynn Philip Hodgson a contribué à la création du Musée du camp X à Oshawa, en 1977. Il continue à faire d'innombrables heures de bénévolat pour enrichir la collection d'objets et organiser des expositions. Le camp X était le centre d'entraînement des Alliés pour les agents de l'espionnage et du contre- espionnage pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il est en train d'écrire son septième livre relatant les événements qui se sont produits pendant la guerre. Il a fait bénévolement des conférences devant plus de 50 000 étudiants sur la guerre et offre des conseils aux professeurs d'histoire de tout le Canada.

Pour consulter la liste complète des récipiendaires du Programme de reconnaissance des activités patrimoniales communautaires ou pour obtenir le formulaire de candidature de cette année, veuillez visiter : www.heritagefdn.on.ca ou composer le 416 325-5015.

JEUNES CHAMPIONNES DU PATRIMOINE

Great-West · London Life · Canada-Vie

LA PARFAITE ALLIANCE COMMUNAUTAIRE

Holly Fernandes (à gauche) et Jillian Ferguson sont membres du programme junior d'interprétation au Village des pionniers de Doon, dans la région de Waterloo. Habillées en costumes historiques, elles aident à interpréter la vie rurale domestique.

La jeunesse ne devrait pas être un obstacle à la participation communautaire ou à la volonté de changer l'ordre du monde. Les lauréats du programme de la Fondation Jeunes leaders du patrimoine veulent absolument laisser leur marque. Ils défendent le patrimoine de leurs collectivités et œuvrent à la préservation et à la mise en valeur de la culture, de l'architecture, de l'environnement et de l'histoire de leurs villes.

En 2004, la Fondation a rendu hommage à plus de 5 000 jeunes par le biais de ce programme. Citons au nombre des réalisations les suivantes : pièces de théâtre sur le thème du patrimoine, recherches et documentation de la vie des anciens combattants canadiens, conception d'expositions interprétatives sur l'histoire locale, et conservation des zones du patrimoine naturel et de l'habitat.

« Les jeunes sont les chefs de file du bénévolat de nos jours », a déclaré l'honorable Lincoln M. Alexander, président de la Fondation du patrimoine ontarien. « Il est important de rendre hommage à l'engagement personnel de ces Jeunes leaders du patrimoine qui consacrent temps et efforts à la préservation et à la protection du patrimoine local. Les dirigeants de demain comptent au nombre de ces jeunes bénévoles. »

Le programme Jeunes leaders du patrimoine est parrainé par la Great-West, la London Life et Canada-Vie.

Pour consulter la liste complète des récipiendaires du Programme Jeunes leaders du patrimoine ou pour obtenir le formulaire de candidature de cette année, veuillez visiter : www.heritagefdn.on.ca ou composer le 416 325-5015.

NOUVELLES SERVITUDES PROTECTRICES DU PATRIMOINE NATUREL

Par Barbara Heidenreich et Jeremy Collins

Photo : Sylvia Berkman

Mme Greenwood a fait don de cette propriété à la mémoire de feu son mari. La propriété sera baptisée Refuge John Edward (Ted) Greenwood.

REFUGE JOHN EDWARD (TED) GREENWOOD. Le 30 mars 2005, la Fondation du patrimoine ontarien a reçu, de Mary Greenwood, de Nakara, en Australie, une parcelle de 100 acres (40 hectares) située à l'est du lac Holleford, près de Kingston, adjacente à la zone d'intérêt naturel et scientifique des sciences de la vie de Holleford. Mme Greenwood a fait don de la propriété à la mémoire de feu son mari. Cette parcelle sera baptisée Refuge John Edward (Ted) Greenwood.

Une visite du site par le personnel de la Fondation, en juillet 2004, a permis de découvrir une série étonnante de 317 espèces de flore (y compris le noyer blanc menacé au Canada); de huit espèces d'amphibiens et de reptiles (y compris la couleuvre mince du Nord, une espèce « d'intérêt spécial » au Canada); de 45 espèces d'oiseaux (dont une buse à épaulettes que l'on a pu apercevoir et qui est une espèce « d'intérêt spécial » à l'échelle nationale); et de quatre espèces de mammifères. La propriété contient aussi plusieurs étangs actifs à castors, une petite plantation de pins rouges et des champs en régénération. Il s'agit clairement d'une région caractérisée par une grande diversité naturelle et une grande beauté.

Les Kingston Field Naturalists, propriétaires d'une réserve naturelle de 500 acres (202 hectares) située juste à l'est de la propriété, ont accepté de collaborer avec la Fondation et de servir de gardiens du site. Ce don permet de contribuer à protéger à long terme la Réserve de la biosphère des Mille-Îles-Arche de Frontenac, désignée en novembre 2002 comme l'une des 12 réserves de la biosphère de l'UNESCO au Canada.

PROPRIÉTÉ DEMAERE. La Fondation est membre du comité consultatif de la forêt Backus qui surveille la gestion et la conservation de 650 acres (263 hectares) de forêt carolinienne dans le Sud-Ouest de l'Ontario, appelés forêt Backus. Par l'entremise du comité, la Fondation gère également un fonds de dotation visant à financer la conservation de ce site et à assurer aussi la protection à long terme du site à l'aide d'une servitude protectrice du patrimoine.

En 2004, une campagne de 500 000 $ pour la forêt Backus a été lancée, soit 150 000 $ pour compléter le fonds de fiducie de la forêt Backus, 200 000 $ pour la recherche et la surveillance et 250 000 $ pour l'achat de propriétés adjacentes (couverture végétale naturelle) à la forêt Backus. Les fonds recueillis jusqu'à présent ont permis d'acheter 86 acres (35 hectares) de terrain dans l'ancien canton de Walsingham Sud. La propriété Demaere a été identifiée comme objectif d'acquisition prioritaire dans le cadre de la campagne de la forêt Backus.

La forêt carolinienne située sur cette propriété aide à relier la forêt Backus aux terres forestières de la Couronne de St. Williams. La propriété a été acquise et transférée à la Long Point Region Conservation Authority (LPRCA) (office de protection de la nature de la région de Long Point), propriétaire de l'ensemble des terres de la forêt Backus. La propriété Demaere sera assujettie à une servitude protectrice du patrimoine.

Dans le cadre de ce transfert, la LPRCA a fait don de 30 000 $ au fonds de dotation détenu par la Fondation pour l'entretien de la forêt Backus. Grâce à cette acquisition, la campagne de la forêt Backus aura franchi deux jalons importants – le montant de 155 000 $ sur les 250 000 $ pour l'acquisition de terrains a été recueilli, et le montant de 30 000 $ par rapport à l'objectif de 150 000 $ a été recueilli pour compléter le fonds de fiducie. On est en train d'essayer d'obtenir des dons supplémentaires pour protéger cet écosystème menacé. Pour de plus amples renseignements sur les dons, veuillez visiter notre site Web à www.heritagefdn.on.ca, ou composer le 416 314-4903.

Barbara Heidenreich est la coordonnatrice du patrimoine naturel de la Fondation du patrimoine ontarien. Jeremy Collins est le coordonnateur, Acquisitions et cessions, à la Fondation.

Cette coupole décorative orne la maison McMartin, une propriété appartenant à la Fondation, située à Perth.

Demeurer au faîte de la préservation du patrimoine

L'extrait suivant est tiré de Well-Preserved : The Ontario Heritage Foundation's Manual of Principles and Practice for Architectural Conservation (Troisième édition révisée), par Mark Fram (Boston Mills Press, 2003).

On peut acheter Well-Preserved auprès de la Fondation du patrimoine ontarien en téléphonant au 416 325-5000 ou en visitant : www.heritagefdn.on.ca et en cliquant sur Qu sommes-nous?/Marchandise.

Nous avons abordé cette série en procédant de bas en haut – nous l'avons entamée avec les fondations, puis nous nous sommes intéressés aux cloisons, avant de nous pencher sur les superstructures. Nous allons maintenant conclure cette série avec un toit solide. Dans ce numéro, nous examinons le toit d'un bâtiment et nous étudions l'importance de cet élément structural essentiel à la préservation de l'intégrité du bâtiment.

Le toit constitue la partie la plus exposée d'un bâtiment; s'il lui donne souvent son cachet, il est également l'élément le plus vulnérable aux intempéries. À ce titre, il est plus susceptible d'être remplacé périodiquement. Même lorsqu'ils sont bien entretenus . . . les matériaux de couverture ne jouissent pas d'une durée de vie aussi longue que celle des autres éléments extérieurs. L'excès d'humidité est à l'origine d'un grand nombre de dégâts occasionnés à un bâtiment . . . et la majeure partie de cette humidité profite des brèches et autres faiblesses de la toiture pour s'infiltrer dans l'édifice . . . À plusieurs reprises, le propriétaire d'un bâtiment sera amené à prendre une décision cruciale, à savoir s'il continue à effectuer des réparations ou s'il replace la toiture intégralement. Dans ce cas . . . la nouvelle toiture doit pouvoir refléter très précisément le travail artisanal, la durabilité et l'impact visuel qui caractérisaient l'ancienne.

Parmi les matériaux de couverture utilisés au 19e siècle en Ontario, figuraient les bardeaux en bois, en ardoise et en métal, ainsi que les tôles agrafées de façon continue. Parmi les métaux utilisés en toiture figuraient le cuivre, le fer étamé, le fer ferme (le ferme est un alliage de plomb et d'étain), et (très rarement) le plomb. Au début du 20e siècle, les bardeaux bitumés et les tuiles en terre cuite et en béton firent leur apparition . . .

En Ontario, les toits plats et peu épais sont habituellement couverts de membranes en goudron ou en bitume jointes de façon continue . . . posées sur une base composite en papier et en feutre, elle-même reposant sur une infrastructure en bois composée de solives et de voliges. Dans le cas des toitures-terrasses plates, on recourt beaucoup plus rarement aux tôles . . . avec joints plats à agrafage – les températures extrêmes rendant les toitures métalliques particulièrement vulnérables au fluage, au recourbement et aux perforations.

Une toiture-terrasse doit pouvoir rester intacte en dépit des accumulations de neige et d'eau de pluie et des énormes variations de température auxquelles elle est soumise . . . Les toitures en feutre goudronné d'un grand nombre de bâtiments assez anciens reposent sur des tôles usées. Peu de toits multicouches résistent longtemps avant qu'une fuite ne se déclare. Ceci dit, la durée de vie réelle d'une toiture-terrasse bien entretenue varie entre 10 et peut-être 30 ans.

Quant aux toitures inclinées, l'emploi d'acier laminé ou de tôle permet d'obtenir une surface lisse et relativement étanche. Ceci étant, la toiture peut montrer des signes de faiblesse au niveau des joints et des solives, ainsi qu'au niveau des perforations. La dilatation et la contraction thermiques éprouvent tous les composants d'une toiture métallique . . . L'utilisation de joints debout, voire même de voliges en bois au niveau des joints, accentue, de manière caractéristique, la dimension verticale des toitures métalliques. Le métal dispose également de suffisamment d'espace pour pouvoir se dilater et se contracter.

Réparer une toiture métallique coûte cher et suppose de faire appel à des spécialistes expérimentés; des réparations menées à la va-vite et n'ayant que des vues à court terme ne feront qu'accélérer la détérioration de la toiture. Quel que soit le matériau utilisé, une toiture en bardeaux sera davantage susceptible de fuir au niveau des jonctions entre les éléments qui la composent et au niveau des solins. Ceci étant, il est plus facile d'y effectuer des réparations petit-à-petit; la durée de vie d'une toiture peut être prolongée grâce à celles-ci, mais ne peut l'être que jusqu'à un certain point.

Consultez Well-Preserved pour vous renseigner sur les différents types de toitures et sur les matériaux utilisés en finition.

Déterrer le passé
Découvertes
à la maison Macdonell-Williamson

Par Dena Doroszenko

Construite en 1817, la maison Macdonell-Williamson, située dans l'Est de l'Ontario, reflète les aspirations et les ambitions de John Macdonell, un négociant en fourrure à la retraite. Sa vie fut parsemée de difficultés financières, de projets commerciaux malheureux et de tragédies familiales. C'était un homme fier et très croyant qui protégeait sa famille. Il a laissé derrière lui des traces durables de ses années d'occupation de la propriété, comme les fouilles archéologiques qui furent entreprises à partir de 1978 par la Fondation du patrimoine ontarien l'ont révélé.

La maison de M. Macdonell, plus connue sous le nom de Poplar Villa, s'inspire avec élégance du style palladien. Elle a servi de point central à son entreprise commerciale de mouture, de négoce de marchandises en tout genre, d'entreposage et d'expédition jusqu'à sa mort, en 1850. La famille Williamson a acheté la maison en 1882. Celle-ci est demeurée la propriété de la famille Williamson jusqu'au début des années 1960. La Fondation du patrimoine ontarien en a fait l'acquisition en 1978, pour éviter qu'elle ne soit démolie, et a mené de nombreuses fouilles architecturales et archéologiques sur la propriété. Le site est désormais géré par les Amis de la maison Macdonell-Williamson, conformément à un accord fiduciaire avec la Fondation.

Un ensemble de 400 boutons – fabriqués à partir d'os, de coquillages, de jais et de verre – a également été retrouvé. Ce bouton en cuivre, estampé d'un castor et d'une couronne (postérieur à 1855), comporte l'inscription CANADA MILITIA.

Avant que le moindre travail de restauration ou d'entretien ne soit entrepris sur les propriétés de la Fondation, cette dernière évalue, du point de vue archéologique, l'impact des travaux de restauration. Elle effectue également des études archéologiques poussées afin de s'assurer qu'un nombre suffisant de documents ont été obtenus. Au fil des ans, des excavations à grande échelle, des petits projets ainsi que des travaux de contrôle de la construction ont été entrepris sur le site de la maison Macdonell-Williamson.

M. Macdonell entreprit, entre 1817 et 1850, de nombreux travaux de rénovation sur ce terrain. Il était propriétaire, entre autres, de presque 1 000 acres de terrain (405 hectares), d'un moulin à broyer le grain, de scieries, d'une glacière, d'un fumoir, d'un magasin de vente au détail, de bûchers, de granges, d'une remise de débardage et de nombreux autres bâtiments agricoles. Les fouilles archéologiques ont mis à jour un grand nombre de ces structures. Elles ont également permis de retrouver des objets qui témoignent du style de vie des familles Macdonell et Williamson au fil du temps.

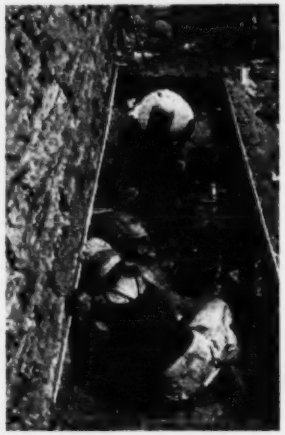

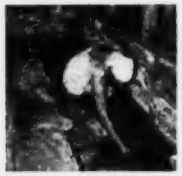

Avant que John Macdonell n'entre en possession de la propriété, au moins quatre bâtiments avaient été construits par William Fortune. Ces fondations en pierre correspondent peut-être à celles de l'un de ces bâtiments, tel qu'ils apparaissent sur un plan datant de 1797. Situé presque directement en face de la maison que M. Macdonell fit construire en 1817, elles sont orientées diagonalement par rapport à celle-ci. Une pièce de monnaie datant de 1797 a été retrouvée dans les fissures de ces anciennes fondations.

La maison comportait à l'origine des puits de lumière destinés à éclairer le sous-sol naturellement. L'un de ces puits de lumière abritait de nombreux objets, parmi lesquels une assiette en céramique datant de la fin des années 1830. Au total, cinq puits de lumière ont été inspectés. Un sixième puits de lumière fut supprimé lorsque la famille Williamson entreprit des rénovations sur l'extérieur de la maison. Parmi celles-ci figure la construction d'une grande véranda dont le style architectural est typique de la fin de l'époque victorienne.

Depuis 1978, cinq saisons de fouilles archéologiques ont été entreprises sur la propriété. Elles ont permis de mettre à jour plus de 90 000 objets. Parmi ceux-ci figurent un grand nombre de céramiques, d'articles en verre, ainsi que de la petite quincaillerie. Des objets plus petits – tels que des clés, des pièces de monnaie, des dés à coudre, des pierres à feu, des jouets et des pipes en argile – ont également été retrouvés, donnant aux archéologues un aperçu de ce en quoi consistait la vie quotidienne de la famille Macdonell.

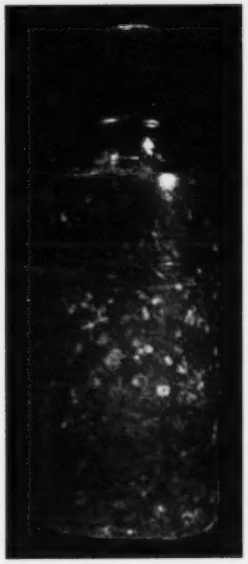

Les céramiques les plus anciennes qui ont été retrouvées sont des récipients en faïence anglaise similaires à cette assiette, assortie d'une cuillère en étain, datant des années 1820.

Une bouteille en grès a été retrouvée intacte avec son bouchon de liège.

Les fouilles archéologiques ont permis de retrouver, sur la propriété, plus de 1 700 fragments de pipes à tabac en argile. Cette pipe en forme de figurine, connue sous le nom de « tête de Turc », fut fabriquée par la société Dixon's à Montréal, entre 1867 et 1894.

Ce bol de thé de style Antoinette fut fabriqué par Copeland & Garret entre 1833 et 1847.

Dena Doroszenko travaille comme archéologue à la Fondation du patrimoine ontarien.

. . . sur les étagères

4SQUARE – par Mark Fram et Albert Schrauwers

De la maison d'édition Coach House Books (www.chbooks.com). Le Temple Sharon du Sud de l'Ontario est l'un des plus beaux trésors architecturaux du continent, bien qu'il soit relativement peu connu. Il fut construit entre 1825 et 1832, et constituait à l'époque le centre d'attraction d'une communauté pas comme les autres. Les Children of Peace (« Les enfants de la paix ») étaient des Quakers qui avaient fui la persécution religieuse dont ils étaient victimes dans la nouvelle république américaine pour trouver refuge dans le Haut-Canada. Menés par le pasteur David Willson, ils érigèrent trois lieux de réunion distincts, dont le plus grand d'entre eux, le Temple, existe toujours. Construit conformément à l'idée que se faisait Willson du Temple perdu de Salomon, sa géométrie symétrique unique reflète la foi profonde et les pratiques inhabituelles de la secte. Chaque aspect de son architecture sert en effet à représenter symboliquement les enseignements de la Bible.

4SQUARE est un ouvrage qui vous guide à travers ce formidable lieu de réunion, de culte et de prise de décisions politiques, et vous fait découvrir sa signification architecturale, historique et culturelle. Il retrace également les étapes de son évolution, du 19e siècle, lieu visionnaire, au 21e siècle, site historique national. Cet ouvrage propose des dizaines de superbes photographies et illustrations, et introduit de façon élégante et enrichissante une période passionnante de l'histoire du Canada et son écho moderne.

. . . à la galerie d'art

X-01476. Fyodor Stepanovich Rokotov (Russe, 1735-1808), d'après Alexander Roslin (Suédois, 1718-1793). Portrait de Catherine II, vers 1780, huile sur toile

***LA GRANDE CATHERINE : UN ART POUR L'EMPIRE* – les chefs-d'œuvre du musée national de l'Ermitage (Russie). Du 1er octobre 2005 au 1er janvier 2006 au Musée des beaux-arts de l'Ontario, Toronto.**

La Grande Catherine : un art pour l'Empire offre une opportunité rare d'explorer l'une des périodes les plus brillantes de mécénat culturel, et propose un grand nombre des plus belles pièces de l'Ermitage, datant de la période du règne de la grande impératrice (1762-1796). L'exposition propose des objets illustrant l'ampleur de la collection de l'impératrice, parmi lesquels figure la pièce maîtresse de l'exposition – la voiture dorée du sacre des Romanov – ainsi que plus de 250 œuvres d'art spectaculaires dont la Grande Catherine a passé commande auprès d'un grand nombre des plus illustres artistes européens et russes du 18e siècle, et dont la plupart n'ont jamais été exposées en Amérique du Nord. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site www.ago.net ou composer le 416 979-6648. Billets au tarif adulte : 18 $.

Christopher Pratt. Du 30 septembre 2005 au 8 janvier 2006, au Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.

Le Musée des beaux-arts célèbre le 70e anniversaire de Christopher Pratt en proposant une exposition mettant l'accent sur les huiles sur toile de grandes dimensions peintes par l'artiste, originaire de Terre-Neuve, au cours des 20 dernières années. Les dessins les plus facilement attribuables à Pratt sont ses interprétations précises des bâtiments, des intérieurs, des bateaux et de la mer.

Les formes répétitives fascinent Pratt – les murs en bardage à clin, les fenêtres, les escaliers et les vagues. En représentant ces sujets familiers, Pratt glorifie ce qu'il appelle « la présence extraordinaire du quelconque . . . la dignité des choses qui n'ont pour elles rien de plus que le simple fait de leur existence ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site : www.national.gallery.ca ou composer le 1 800 319-2787.

Christopher Pratt, *Big Boat* 1987, huile sur toile, 124,5 cm x 292,7 cm. Collection du Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse. © Christopher Pratt

Impulsion donnée à la conservation du patrimoine

par David Cuming

Il y a trente ans, lorsque la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* était encore nouvelle, j'étais depuis environ un an un jeune planificateur qui travaillait à Londres, en Angleterre, et qui avait acquis une certaine spécialisation en planification du patrimoine.

Photo : Sharon Vattay, Ville de Hamilton

La plus ancienne structure en brique de la ville de Hamilton – la Book House, située à Ancaster, vient d'être l'objet d'un incendie qu'on soupçonne être d'origine criminelle.

Depuis 1975, nous sommes nombreux à continuer d'œuvrer dans le secteur du patrimoine en ayant travaillé comme bénévoles, consultants en patrimoine, fonctionnaires provinciaux ou personnel municipal responsable du patrimoine – et nous sommes tous parvenus avec plus ou moins de succès à protéger des propriétés du patrimoine en exerçant des pressions, en publiant des rapports sur le patrimoine présentés devant les conseils municipaux, en effectuant des évaluations archéologiques ou en entreprenant des projets architecturaux portant sur la conservation intégrée des anciens bâtiments. Dans certains cas, la loi nous a permis de gérer et de conserver; dans d'autres cas, elle n'avait qu'un impact insignifiant, voire inexistant. Cependant, au cours des trois dernières décennies, plus de 5 000 propriétés individuelles et 70 districts (contenant environ 12 000 propriétés) ont été désignés en vertu de la loi, ce qui est une réalisation notable pour une loi sans muscle et imparfaite.

Les modifications récentes apportées à la loi sont donc les bienvenues. Les clauses concernant le nouveau rôle du ministre de la Culture, les ordres d'arrêt des travaux et les normes de conservation, la délégation des approbations au personnel municipal et la protection éventuelle des propriétés contre toute démolition éventuelle s'imposent depuis fort longtemps. Les clauses concernant la démolition du patrimoine architectural introduisent, en théorie, des règles du jeu équitables.

Bien qu'elle soit la bienvenue, la nouvelle loi pose plusieurs questions et problèmes fondamentaux. La conservation du patrimoine aux termes de la loi est une activité discrétionnaire, c'est-à-dire que les municipalités ne sont pas tenues d'entreprendre des activités de conservation du patrimoine valables et proactives. Dans le cadre de la « croissance intelligente » et du « développement durable », la conservation du patrimoine est devenue une condition préalable au succès de la planification communautaire.

Dans certaines compétences, la conservation a typiquement tendance à être caractérisée par une approche de la « carotte » (législation) et du « bâton » (encouragements financiers). Outre le nouveau « bâton », une annonce parallèle introduisant un système permanent de subventions provinciales aurait été une mesure extrêmement positive. Plusieurs d'entre nous se souviennent du succès de la Campagne de restauration et d'amélioration des bâtiments lancée par le ministère dans les années 1980, campagne qui a eu un impact positif considérable.

Il va sans dire que certaines municipalités et certains comités du patrimoine municipaux bénéficieront de cette nouvelle loi, alors que d'autres trouveront que rien n'a vraiment changé. Il est clair que certains défis subsistent. Par exemple, après 30 ans de mesures de désignation de propriétés, la ville de Burlington semble avoir suscité le mécontentement des propriétaires de biens et leur désapprobation, alors qu'elle tentait de désigner son premier district de conservation du patrimoine.

À Ancaster, nous venons tout juste de perdre une ferme en brique du 19e siècle lors d'un incendie qu'on soupçonne être de nature criminelle. Le bâtiment, qui était vacant et dont les fenêtres étaient recouvertes de planches, ne semblait pas avoir d'utilisation immédiate. La désignation, qui était en cours, n'aurait pas pu empêcher l'incendie. Cependant, un bâtiment occupé, doté d'une utilisation économique viable et florissante, aurait certainement eu une chance de survivre.

Il va sans dire que la loi offre une meilleure boîte à outils à tous les experts. Cependant, elle ne peut pas, à elle seule, susciter une plus grande prise de conscience. L'éducation continue et une meilleure sensibilisation du public à l'importance du patrimoine pour l'édification de collectivités dynamiques restent les plus grands défis que les intervenants dans le domaine de la conservation du patrimoine devront relever.

David Cuming est le chef de projet principal auprès du groupe du patrimoine et de la conception urbaine de la ville de Hamilton. Il œuvre dans le domaine de la conservation du patrimoine depuis 1975. Les opinions exprimées dans le présent article sont les siennes et ne représentent pas celles de son employeur.

Achetez cette affiche aujourd'hui !

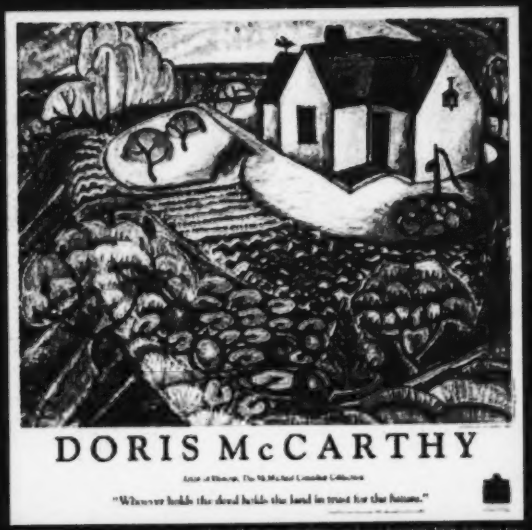

Vous pouvez acheter cette affiche de la célèbre artiste canadienne Doris McCarthy, *Post Romano, Fool's Paradise* (22 po. x 22 po. – 56 cm x 56 cm), 23 $ (taxes comprises).

Une partie du produit de la vente de cette affiche servira à soutenir la Fondation du patrimoine ontarien.

Achetez cette affiche aujourd'hui !
Visitez : www.dorismccarthy.com

Une occasion spéciale dans des hauts-lieux du centre-ville

Fondation du patrimoine ontarien
Centres de conférences et de réceptions
416 314-3585
www.heritagefdn.on.ca

Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden